











- FAQ -



Tout savoir sur la gestion des déchets urbains

"Je souhaiterais savoir la politique à appliquer quant aux restes de déchets alimentaires des restaurants. Je souhaiterais leur imposer d'avoir un container vert pour les biodéchets afin de traiter au mieux les déchets alimentaires. Mais qu'en est-il des retours d'assiettes, ces déchets alimentaires devraient-ils être intégrés dans la collecte des biodéchets méthanisables ou être mis à l'incinération ?"

Lucy Delarze, municipale à Yvonand

Je pose ma question





Nous tenons à remercier Mme Delarze, municipale à Yvonand, pour sa question. Voici notre réponse :

La gestion des restes de repas ou lavures des restaurants peut être demandée pour les restaurants ou EMS via les directives communales. Cela concerne aussi bien les déchets de cuisine que les restes d'assiettes.

Ces lavures peuvent être collectées par STRID, elles suivent ensuite la filière classique de la méthanisation comme les autres types de déchets verts. Ce procédé de traitement est autorisé pour les lavures, la montée en température dans le réacteur de méthanisation permettant de supprimer tout risque de diffusion d'agents pathogènes. Les lavures ne peuvent en aucun cas être mises au compost et ne sont plus autorisées pour l'alimentation des cochons. Dans la région, divers prestataires proposent également ce service de collecte.

Les entreprises intéressées par cette collecte peuvent prendre contact avec le responsable STRID des collectes, M. Girardot. Il pourra leur établir un contrat de collecte avec les diverses formalités qui l'accompagnent (container de 2401 max mise en place, lors de la collecte d'un sac compostable à l'intérieur du container pour des questions d'hygiène, etc.).

Contactez-nous



#### Nos restes de cuisine ont de la valeur

Le mois dernier, nous vous annoncions le lancement de la campagne de sensibilisation « Nos restes de cuisine ont de la valeur » par Responsables.ch. Pour rappel, les communes souhaitant participer au projet peuvent s'inscrire directement via le formulaire.

Formulaire d'inscription



#### Campagne de lavage des containers

Cet automne, STRID propose le lavage et l'entretien des bacs roulants et des conteneurs enterrés. Lors de cette action, vos bacs de collecte seront lavés et désinfectés afin d'offrir un confort d'utilisation pour vos usagers ainsi que pour

le personnel en charge de leur collecte.

Afin de bénéficier de cette action, il est indispensable de vous inscrire, avant le 26.09.25, à l'aide du formulaire ci-dessous. Les premiers inscrits seront le premiers servis.

Formulaire d'inscription





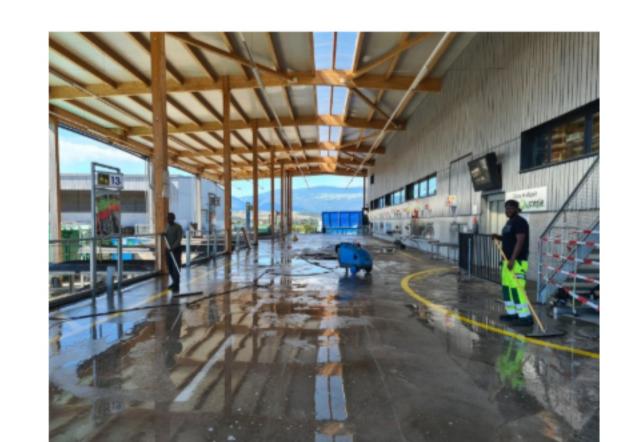
## Visite de Leo Recycle

Les membres du Conseil d'administration de STRID ont eu l'occasion de visiter l'usine Leo Recycle à Grandson le jeudi 28 août. La rencontre a débuté par une présentation de la chaîne de tri du PET de RC-Plast ainsi que de celle des plastiques, avant de se conclure par une visite des installations.

### Entretien de la déchèterie intercommunale

Nous vous informons que le nettoyage du site ainsi que des contenants de la intercommunale déchèterie seront effectués le lundi 6 octobre 2025.

De ce fait, la plateforme sera fermée aux visiteurs toute la journée.



# Tout savoir sur la gestion des déchets



Régulièrement, nous aborderons dans cette rubrique différents sujets sur la gestion des déchets urbains dans les communes. Ces informations pourront être d'ordre juridique, technique ou pratique. Vous désirez que nous développions un sujet ou avez une question concernant le domaine des déchets ? N'hésitez pas à nous la soumettre à l'aide du formulaire ci-dessous, nous tâcherons d'y répondre dans une prochaine lettre info-déchets.

Je pose ma question

## Agenda

08.10.25 - Sortie Pollutec **06.11.25 et 07.11.25** - 10 ans du TriPôle 20.11.25 - Journée technique

Liens utiles		
Liste de prix	Jours fériés	FAQ communes
TriPôle	Responsables.ch	Sentier du Tri
COSEDEC	Contribue.ch	Ecomanif

STRID SA | Petits-Champs 2, 1400 Yverdon-les-Bains | 024 424 01 11 | info@strid.ch | www.strid.ch